

Morigny-Champigny, le 8 janvier 2022

Vœux de M. Bernard DIONNET, Maire de Morigny-Champigny, aux Morignacois pour l'année 2022

Chères Morignacoises, chers Morignacois, chers voisins,
Mes chers amis,

Une nouvelle fois, je suis contraint de m'adresser à vous, à travers ce monde numérique, que nous apprivoisons de mieux en mieux, dans un contexte où la Covid est toujours présente. J'ai dû abandonner la perspective, ô combien importante, des traditionnels vœux du maire avec sa convivialité et son long discours.

En cohérence avec les consignes gouvernementales, je me dois de protéger chacun d'entre vous, et la seule solution est de partager cette vidéo en petit comité. J'aurais tellement aimé partager une nouvelle cérémonie des vœux, avec vous toutes et vous tous.

Comme vous le savez, la proximité est l'essence même de l'action que je mène avec toute l'équipe municipale pour apporter cette qualité de vie Morignacoise tant recherchée en ces temps difficiles.

En ce début d'année, je commencerai tout simplement par vous souhaiter, au nom de l'ensemble des acteurs communaux, élus, jeunes élus, et agents de la collectivité, une excellente année 2022. Qu'elle vous apporte la santé, le bonheur et l'épanouissement que vous êtes en droit de souhaiter. Que 2022 soit une année propice aux retours des moments conviviaux pour tisser ce lien social qui a été mis à rude épreuve depuis presque deux années maintenant.

Espérons collectivement la diminution, si ce n'est la disparition, de la Covid et de ses variants. Trop de familles ont souffert dans leur chair. Ayons une pensée pour nos parents, nos amis, et tous ceux qui ont été terrassés par ce virus sournois. Espérons tous cette immunité collective et les progrès du monde médical indispensables pour annihiler cette pandémie mondiale.

J'espère que cette nouvelle année, avec ses échéances républicaines, soit favorable à la démocratie, aux partages d'idées, à l'action publique, dans l'intérêt général.

Je souhaite que 2022 soit une année de calme, de sérénité, d'entraide, et d'humanité. Que chacune et chacun d'entre vous puisse vivre en harmonie avec ses proches, sa famille, ses amis, dans un environnement propice à l'épanouissement.

J'espère du fond du cœur apporter ma contribution avec tous les acteurs publics Morignacois à la construction d'un futur où il fera toujours bon vivre en préservant nos racines et en développant harmonieusement et durablement notre territoire.

Revenons un instant sur 2021.

Comme vous le savez, je défends cette proximité que les élus doivent maintenir avec l'ensemble de ses concitoyens et je m'étais engagé auprès de vous, pour mettre en place 2 commissions citoyennes participatives ayant pour missions, de débattre et de faire des propositions au conseil municipal. C'est chose faite depuis le mois de mars dernier, avec la candidature de 12 Morignacois qui ont rejoint la commission « travaux et aménagement » et

la commission « mobilité durable, circulation et stationnement ». Concrètement ces commissions ont déjà pu échanger et débattre du projet de réhabilitation du quartier de Notre Dame des Près avec la réfection totale de la voirie, des trottoirs, de l'éclairage public à led, des espaces verts et du stationnement.

Je voudrais remercier chacun des membres de ces 2 commissions, pour leur contribution importante sur l'ensemble des dossiers.

C'est aussi l'opportunité pour moi, de remercier l'Agglomération qui a subventionné cette réalisation au travers de son plan de relance mais aussi des aides communautaires et de son Plan Climat Air-Energie Territorial à hauteur de 50% des 250 000€ du coût total.

Vous le savez, l'amélioration de votre cadre de vie est au cœur de mes préoccupations tout comme la qualité de l'accueil et de l'enseignement dans nos écoles primaires.

Les écoles des Monceaux ont bénéficié d'importants travaux l'été dernier, avec entre autres la rénovation de l'ensemble des façades et des huisseries.

Je souhaiterais remercier les équipes des services techniques pour le suivi de ces travaux qui ont redonné un coup de jeune à ce groupe scolaire, mais aussi l'Etat qui a apporté une subvention de plus de 30% des 162 000€ engagés par la commune.

L'arrivée de la fibre optique sur notre commune m'a permis avec les élus de candidater au plan de relance informatique proposé par le gouvernement. Ce plan vise à réduire les inégalités scolaires et à lutter contre la fracture numérique en favorisant la transformation digitale des écoles. Ainsi, nos écoles élémentaires vont être équipées de nouveaux matériels pédagogiques numériques dans les prochaines semaines. Mais d'ores et déjà, d'importants travaux de réseaux informatiques ont été réalisés. Une aide de l'Etat de plus de 30% a été obtenue pour contribuer au financement des 85 000€ nécessaires à ce déploiement.

J'ai l'occasion ici de remercier en particulier le Département pour son engagement dans le déploiement de la fibre optique sur l'ensemble de notre territoire sud Essonnien.

Il y a maintenant de nombreuses années, avec la construction de la nouvelle école Daudet, nous avons décidé de doter notre commune d'un nouveau centre bourg.

Avec nos partenaires, les différents services de l'Etat et l'aménageur, un projet qualitatif a vu le jour, avec en perspective la création de logements, de locaux associatifs pour nos anciens et l'aide à domicile, de nouveaux commerces, de nouveaux espaces publics et l'aménagement des bords de Juine. Ce projet a franchi toutes les étapes les unes après les autres, pour obtenir l'accord ministériel pour son permis de construire en 2020. Ce projet est exemplaire, il s'inscrit dans une politique d'aménagement bas carbone et intègre l'ensemble des critères environnementaux indispensables à la qualité de vie des habitants. Il se fonde dans l'environnement paysager et architectural à proximité de la Juine, du Parc Saint Périer et de l'église abbatiale. A l'issue d'un diagnostic archéologique sur l'emprise du projet, les services du Préfet de région nous ont signifié début 2021 l'obligation de réaliser des fouilles pour un coût compris en 0,8 et plus de 1,1 million d'euros. Après avoir recherché l'ensemble des financements possibles, l'aménageur sera en mesure de planifier ces fouilles pour une durée de chantier estimée entre 6 et 8 mois. Cette décision restera à prendre une fois que tous les recours seront purgés.

Il faut savoir que le permis de construire et les permis d'aménager ont été contestés par une Morignacoise. Le jugement en première instance a été rendu fin septembre dernier en faveur de la commune et de l'aménageur. Cependant, la plaignante a fait appel fin novembre, bloquant de nouveau le lancement des fouilles jusqu'au prochain jugement. La position de

cette personne est clairement dommageable aux intérêts de la commune, de l'aménageur et de l'ensemble des Morignacois.

Ce projet d'Eco-Centre Bourg est de plus en lice pour devenir un Centre Bourg Innovant et Ecologique et concourir auprès de la Région Ile de France aux 100 Quartiers Innovants et Ecologiques. Tous les critères sont rassemblés pour prétendre à ce label et obtenir un financement important de l'ordre d'un million d'euros. Pour cela, le projet s'est étoffé en intégrant l'ensemble de la voirie du futur centre bourg, l'aménagement du parvis de l'église, la création de liaisons douces vers les différents quartiers de Morigny-Champigny, mais aussi l'aménagement du parc Saint Périer avec la création d'une orangerie et d'une frayère à poissons, ou encore la création d'un jardin pédagogique et ethnobotanique pour sanctuariser la prairie à l'arrière de la mairie et de l'aménagement d'un parcours de découverte de notre patrimoine.

Je souhaiterais ici remercier les acteurs de ce projet et en particulier les associations et les personnalités Morignacoises qui apportent leurs contributions dans le montage de ce dossier auprès de la Région.

Comme vous le savez, notre ville est soumise à la loi SRU depuis l'extension de l'Agglomération en 2013. En mars dernier, j'ai pu défendre les intérêts de notre commune devant la Commission Nationale SRU qui a été très attentive à la situation de Morigny-Champigny avec son mille feuilles réglementaire qui nous est imposé. A la suite de cette audition, la décision ministérielle nous a été transmise et stipule que notre commune doit agréer 130 nouveaux logements aidés d'ici la fin 2022 au lieu des 223 initialement exigés. Tout est mis en œuvre pour trouver des solutions, mais à ce stade nous devons rester réaliste, il n'y a plus de foncier disponible sur notre commune pour y construire des programmes d'habitation mixte. Nous pouvons craindre une très forte majoration des pénalités dès 2023 malgré tous les efforts engagés. Cette loi évoluera en 2025 mais continuera à nous imposer la construction de logements aidés alors même que le foncier est extrêmement rare et très onéreux.

Le conseil municipal, a, début juillet dernier, adopté et demandé à Monsieur le Préfet de mettre en place 4 procédures de Déclaration d'Utilité Publiques sur les Barguins, Arrière de Bretagne, Les Monceaux, et Saint Germain, afin de répondre partiellement à la loi SRU.

Parallèlement, la procédure de révision du Plan Local d'Urbanisme a été engagée, pour d'une part le mettre en compatibilité réglementaire, et d'autre part répondre aux enjeux de développement de notre commune. La première étape a été franchie avec le diagnostic territorial et la définition des enjeux. Il convient maintenant de proposer dans les prochaines semaines, le Projet d'Aménagement et de Développement Durable, afin de définir les objectifs de la commune. Il s'en suivra plusieurs étapes, dont la consultation des personnes publiques associées et une enquête publique avant l'adoption définitive du nouveau PLU d'ici mi 2023.

Je voudrais remercier très chaleureusement nos parlementaires, sénateurs et député pour leur soutien actif dans ce dossier si important pour notre commune.

Il y a un autre domaine tout aussi important : la sécurité.

Je commencerai par remercier en particulier nos policiers nationaux et municipaux et les pompiers pour leur engagement au quotidien. Ils sont toujours là, pour nous protéger, pour venir à notre secours, pour prévenir d'actes malveillants ou de délinquance routière.

Notre commune à travers ses aménagements routiers contribue aussi à la mise en sécurité des usagers routiers et des piétons.

Nous poursuivons les aménagements nécessaires dans certains quartiers. Route Blanche, de nouveaux stops en cours d'installation vont venir ralentir le flux de voitures tout en sécurisant la sortie de la rue des Vaux Logers et de l'allée des Roches.

Je m'étais engagé à interdire le transit des poids lourds sur le bourg y compris sur la route départementale ; ce sera chose faite dans quelques jours avec l'accord du département et des communes limitrophes. Ainsi, les véhicules de plus de 3,5 tonnes seront autorisés à circuler uniquement au titre de la desserte locale. La signalétique est en cours d'installation et les arrêtés déjà pris.

Enfin, suite à l'avis de la commission communale « sécurité des biens et des personnes, de la route et des transports », l'ensemble des feux tricolores a été remplacé aux Monceaux à la suite de dysfonctionnements répétés pour un montant de près de 30 000€

Une parcelle à l'intersection de la rue de Villeneuve et de la rue de la Maladrerie a été préemptée par la commune afin de mettre en sécurité l'arrêt de bus et piétons mais aussi le carrefour. Ce projet sera étudié dans son ensemble courant 2022.

Par ailleurs, nous gardons comme objectif la création des trottoirs rue du Mississippi ainsi que la réfection de la voirie lorsque les dernières maisons seront construites.

Les travaux de voiries doivent se poursuivre dans leur ensemble et je compte sur les commissions citoyennes pour nous aider à prioriser les réalisations de 2022 en regardant particulièrement les rues des Barguins, des Grands Sablons, rue Traversière, et la rue de Champigny. Nous devons poursuivre annuellement la réfection des chaussées et trottoirs de notre commune.

L'éclairage public est aussi un élément de sécurité. Il se doit d'être économique et respectueux de l'environnement. Depuis 2015, l'éclairage public est éteint de minuit à 5 heures favorisant ainsi la trame noire tout en faisant des économies substantielles. Nous allons engager d'ici 2026, le renouvellement des candélabres en passant en led les 600 points lumineux. Un programme d'investissement sera établi dès 2022 et les subventions seront recherchées auprès de nos partenaires.

S'il y a des acteurs à mettre à l'honneur, ce sont bien tous les bénévoles du tissu associatif Morignacois. Malgré la pandémie, ils ont continué à ouvrir leurs associations sportives, culturelles, ludiques, ou d'expressions corporelles. Ils n'ont rien lâché, proposant même des activités aux jeunes Morignacois en période estivale, et répondant présent pour le forum des associations. Bravo à tous pour cet engagement. Vous êtes le moteur de notre vie de village. Les élus reprennent même le flambeau, pour proposer des manifestations inédites de qualité. Cette année encore, entre 2 vagues épidémiques, la fête de la musique, les journées du patrimoine avec la sortie d'un nouveau livre distribué gratuitement mais aussi avec son feu d'artifice, la fête des voisins, la sortie ou encore le repas des anciens, et le marché de l'hiver avec ses chalets sur la place de l'église ont pu rassembler bon nombre de Morignacois tout en respectant les gestes barrières et en profitant de ce lien social qui nous est vital. La générosité a été de nouveau au rendez-vous avec plus de 550 participants aux manifestations d'Octobre Rose ou encore avec l'organisation du Téléthon.

Merci à toutes et à tous pour cette leçon de vie.

Morigny-Champigny est une ville inclusive.

Déjà engagée auprès des familles des enfants en situation de handicap, notre commune prend maintenant en charge les enfants sur le temps méridien. Pour cela, le recrutement

d'Accompagnants d'Elèves en Situation de Handicap a été réalisé depuis la rentrée scolaire de septembre.

J'en profite ici pour remercier l'ensemble du corps éducatif de nos écoles et en particulier les directrices ainsi que Madame l'inspectrice de l'Education Nationale pour leur engagement au quotidien à nos côtés.

La commune fait face à une augmentation du nombre d'élèves avec l'ouverture d'une sixième classe à Daudet depuis septembre dernier. Nous avons également mis à disposition de l'Agglomération de nouveaux locaux et personnels pour répondre aux fortes demandes d'accueil périscolaires et centre de loisirs.

Le Conseil Municipal des Jeunes de Morigny-Champigny élus pour 2 années mène de nombreuses actions.

En 2021, on peut souligner l'installation des boites à livres, mais il y a une action ô combien symbolique qui a permis de promouvoir le don d'organe et de tissus en collaboration avec l'Association France ADOT91. Un cerisier cœur de pigeon lui-même greffé a été planté et inauguré dans le Parc Saint Périer en hommage aux donateurs et à leurs familles. Tout un symbole.

Bravo à tous nos jeunes qui agissent au sein du CMJ dans l'intérêt général.

Je voudrais remercier l'ensemble des agents pour leur implication. Quelle que soit leur fonction, ils mettent du cœur à l'ouvrage pour satisfaire au mieux chacun des Morignacois.

Il faut bien avouer que parfois la tâche est rude. Je donnerai comme exemple, l'entretien des espaces publics et en particulier des espaces verts. 2021 aura été une année très propice au développement des végétaux. Aussitôt entretenu, il fallait reprendre l'ouvrage.

Un renfort important de jeunes Morignacois a permis entre autres de préserver notre cadre de vie.

Morigny-Champigny, est aussi une ville qui attire de nouvelles entreprises.

Après de nombreuses années de procédures et de recours, la zone d'activité des Rochettes est de nouveau une zone d'activités dynamique et attractive en pleine expansion avec l'arrivée d'une enseigne de bricolage, d'une enseigne de déstockage de grandes marques et d'une chaîne de boulangerie. A quelques mètres, vous trouverez une nouvelle boucherie.

Au bourg, un nouveau traiteur vient d'ouvrir sa cuisine, ainsi qu'une enseigne d'articles de bien-être.

Les marchands ambulants ne sont pas en reste avec une nouvelle fleuriste en vélo-cargo et un jeune couple Morignacois qui fabrique des objets de décoration en matériaux naturels.

Le 4 octobre dernier, nos artisans boulangers pâtisseries du centre bourg ont reçu la plus haute distinction du concours organisé par la Chambre de Commerce et d'Industrie de l'Essonne en collaboration avec la Chambre des Métiers et de l'Artisanat. 4 papilles d'or ont été attribuées au Fournil de Morigny.

Félicitations à tous ces entrepreneurs, qui viennent s'installer sur notre commune et contribuent ainsi à son développement économique.

2022 sera une nouvelle année sous le signe des projets pour les Morignacois.

La situation financière de la commune est favorable, je dirais même très saine.

Nous devons continuer à inscrire la commune dans une démarche de développement durable tout en poursuivant ses aménagements pour le plus grand nombre.

L'implication de tous est fondamentale. Les commissions citoyennes sont un exemple de participation collective tout comme les concertations publiques que nous pourrions mettre en place.

En complément des axes majeurs évoqués, nous devons aussi lancer la construction d'un nouveau Centre Technique Municipal pour libérer le foncier de Brunehaut, lui-même destiné à accueillir une maison intergénérationnelle et le projet de maison médicale.

A cette occasion, je remercie chaleureusement l'ensemble des professionnels de santé de notre commune qui se donnent à 200% pour vous permettre un accès aux soins de proximité et de qualité.

Je terminerai mon propos en soulignant le travail remarquable qui a été réalisé par les nombreux bénévoles pour la décoration de leur maison avec de splendides illuminations, mais aussi pour la décoration du grand sapin sur la place de l'église et les illuminations de la cour de la mairie.

Bravo à vous toutes et tous ! Que de compliments ai-je entendu. Tout le mérite vous en revient.

L'avenir de Morigny-Champigny se dessine avec tous ces acteurs et l'ensemble de ses habitants. Je sais pouvoir compter sur tous les Morignacais et toutes les forces vives de notre territoire pour que notre si joli village garde son âme et sa qualité de vie tout en continuant à se développer.

Croire en l'avenir c'est toujours avoir des projets en tête et des idées à partager. Nous sommes collectivement beaucoup plus forts. Au diable les clivages, réunissons-nous pour construire demain. La solidarité, l'entraide, l'amitié, le travail sont autant de forces pour nous surpasser.

En ce début d'année, j'é mets le vœu que chacune et chacun d'entre vous puisse réaliser ses rêves et les partager avec ses proches. Que 2022 voit enfin la fin de cette pandémie et vous garde tous en bonne santé.

Mes amis, pour terminer, je vous souhaite mes meilleurs vœux pour cette nouvelle année.

Bernard DIONNET
Maire de Morigny-Champigny